



Lettre ouverte quant aux implantations territoriales du Cerema

Destinataires : SG du MEDDE/METLR
DG du Cerema
Agents du Cerema

Le 23/10/2015

Les organisations syndicales ont dénoncé, dès son lancement, le cadre de la mission confiée à Pascal Berteaud par le Secrétaire général des ministères de tutelle de l'établissement. Le silence entretenu autour de ce rapport a pesé sur les agents et leurs conditions de travail.

L'administration a enfin répondu à nos exigences de transparence en diffusant ce rapport, même si cela intervient avec 6 mois de retard. A sa lecture, on comprend mieux le choix qui a été fait de ne pas le publier au moment des débats sur le projet stratégique du Cerema. Mais le plus important pour les agents du Cerema, ce sera bien sûr le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), dont la diffusion d'une version 0 nous est annoncée pour mi-novembre.

Or, nous ne sommes pas dupes de la logique d'une diffusion de ce rapport précédant de peu celle du SPSI du Cerema. Le rapport Berteaud ne saurait constituer à nos yeux un étalon à partir duquel nous jugerions le projet de stratégie immobilière de la direction.

Face aux inquiétudes légitimes des agents des sites visés, il est urgent que la direction générale s'exprime sur ce rapport. Commandé par la tutelle qui en fait une priorité de l'établissement, le SPSI doit faire l'objet d'une véritable concertation sur les sujets immobiliers, sur un projet objectif, argumenté et clair, et non sur ce rapport dont les propositions apparaissent peu justifiées et largement dictées par la politique d'austérité et de sappe du service public. Outre la piètre qualité du rapport, certaines propositions, appuyées au mieux sur des données lacunaires ou approximatives, relèvent de la provocation.

La loi du 29 mai 2013 créant le CEREMA expose la spécificité de son action territoriale permettant à la fois de répondre aux besoins locaux et d'assurer une continuité et une pertinence au bénéfice de toute la nation. L'ancrage territorial est également un axe fort du projet stratégique. C'est pourquoi, dès à présent nous vous rappelons notre attachement à l'ancrage territorial des services du CEREMA, axe fort du projet stratégique et à une organisation des compétences au plus proche des besoins.

Le 29 octobre, la direction générale invite les organisations syndicales à une réunion informelle pour échanger sur le rapport Berteaud. Qu'en sortira-t-il ? Les représentants du personnel attendent plus que de simples échanges sur un rapport qui n'engage que lui-même : des propositions vont-elles par exemple dans le sens du projet de SPSI ? La direction compte-t-elle s'écarter de certaines autres ?

Enfin, le 4 novembre, les organisations syndicales rencontrent le Cabinet pour une réunion du comité de suivi du protocole d'accord Cerema, signé fin 2013 et qui expire fin 2015. Le secrétaire général du MEDDE pourra peut-être profiter de cette occasion pour nous dire ce qu'il retient du rapport Berteaud qu'il a commandité.

Quoi qu'il en soit, vos représentants du personnel resteront plus que vigilants sur ce sujet.

Les organisations syndicales représentatives du Cerema